

# LE PETIT JOURNAL d'Escaudes

N° 17 Septembre 2020

*Le changement n'est pas seulement nécessaire à la vie, il est la vie. Et, par conséquent, vivre c'est s'adapter. Alvin Toffler*

**Très bonne lecture**

## LE MOT DU MAIRE

Dans un contexte exceptionnel, le 15 mars dernier, vous avez donné votre confiance à l'équipe municipale que je vous proposais.

Je tiens à vous remercier de votre soutien et de ce qui me semble une reconnaissance du travail accompli depuis 2014 ; je suis, par ailleurs, convaincu que cette équipe en partie renouvelée, rajeunie, et représentant les différents quartiers d'Escaudes sera attachée au développement de la commune dans le respect de son environnement, de son caractère rural et du bien-être de ses habitants.

Le contexte sanitaire particulier, cette période d'angoisse et de stress, ont exigé l'annulation des événements qui marquaient, dans notre commune, la période estivale et festive. Nos associations ont le soutien du Conseil Municipal afin qu'elles puissent continuer à travailler pour nous offrir de belles manifestations en 2021 !

Un sujet beaucoup moins léger me préoccupe, ce sont les incivilités constatées :

- ☞ aux abords des conteneurs à ordures par le dépôt de déchets de toutes sortes, je suis bien conscient que ce ne sont pas les Escaudais les seuls responsables et je demande à chacun d'entre vous d'être vigilant sur ce point car il en va de la propreté de la commune,
- ☞ par l'entrepôt d'épaves de voitures ou de matériaux dans les domaines privés, n'oublions pas que ces problèmes sont régis le code de l'environnement (art. L541-3) et que les mesures appropriées seront mises en place dès l'automne.

**Notre village n'est pas une poubelle ni une décharge.**

Enfin je fais appel à votre bon sens pour continuer à vous préserver de la pandémie et maintenir la solidarité de voisinage qui a pris naissance avec le confinement.

Bonne santé à tous et protégez-vous !

COVID-19

## CORONAVIRUS, POUR SE PROTÉGER ET PROTÉGER LES AUTRES



Ne pas se serrer la main



Ne pas s'embrasser ni se faire d'accolade



Se laver très régulièrement les mains



Tousser ou éternuer dans son coude



Utiliser un mouchoir à usage unique et le jeter



SI VOUS ÊTES MALADE  
Porter un masque chirurgical jetable



Vous avez des questions sur le coronavirus ?  
[GOUVERNEMENT.FR/INFO-CORONAVIRUS](https://www.gouvernement.fr/info-coronavirus)



0 800 130 000  
(appel gratuit)

# INFORMATIONS GÉNÉRALES D'ESCAUDES ET DE SON CONSEIL MUNICIPAL



**Bernard TULARS**—*Maire*  
*Retraité*  
Le Bourg

**Commissions Communales :**

- ◆ Finances et Economie
- ◆ Bâtiments
- ◆ Affaires Sociales
- ◆ Animation / Communication

◆ Urbanisme

**Commissions Intercommunales :**

- ◆ Environnement
- ◆ Enfance et Jeunesse



**Philippe MONNIER**—*1<sup>er</sup>*  
*Adjt*  
*Retraité*  
Peys

**Commissions Communales :**

- ◆ Finances et Economie
- ◆ Bâtiments
- ◆ Matériel
- ◆ Animation / Communication

◆ Urbanisme

**Commissions Intercommunales :**

- ◆ Délégué suppléant à la CDC du Bazadais
- ◆ Syndicat de l'Eau



**Bernard DAUDET**—*2<sup>ème</sup>*  
*Adjt*  
*Retraité*  
Le Hillot

**Commissions Communales :**

- ◆ Voirie
- ◆ Animation / Communication
- ◆ Urbanisme
- ◆ Animation / Communication

**Commissions Intercommunales :**

- ◆ Syndicat d'Electrification de Bernos
- ◆ SDEEG
- ◆ Parc Naturel Régional des Landes de Gascogne



**Catherine MEYER**  
*Formatrice*  
Le Hillot

**Commissions Communales :**

- ◆ Finances et Economie
- ◆ Forêt
- ◆ Affaires Sociales
- ◆ Urbanisme



**Céline BILLET DE MORAES**  
*Agent d'entretien et de*  
*restauration*  
Soubiran

**Commissions Communales :**

- ◆ Bâtiments
- ◆ Urbanisme



**Frédéric BERTIN**  
*Educateur*  
Maison Neuve

**Commissions Communales :**

- ◆ Finances et Economie
- ◆ Bâtiments
- ◆ Affaires Sociales
- ◆ Animation / Communication

**Commissions Intercommunales :**

- ◆ Environnement
- ◆ Enfance et Jeunesse



**Jean Louis DANFLOUS**  
*Retraité*  
Poupehume

**Commissions Communales :**

- ◆ Finances et Economie
- ◆ Affaires Sociales
- ◆ Animation / Communication
- ◆ Urbanisme



**Yves RIOLLOT**  
*Régisseur*  
Bertranet

**Commissions Communales :**

- ◆ Forêt
- ◆ Voirie
- ◆ Matériel
- ◆ Urbanisme

**Commissions Intercommunales :**

- ◆ DFCI de Lerm et Musset—Escaudes
- ◆ Parc Naturel Régional des Landes de Gascogne



**Philippe MERLO**  
*Agent de conduite*  
Naboudic

**Commissions Communales :**

- ◆ Forêt
- ◆ Urbanisme

**Commissions Intercommunales :**

- ◆ SIVOS de Bazas



**Laurence CHATENET**  
*Responsable accueil touristique*  
Petit Noutic

**Commissions Communales :**

- ◆ Animation / Communication
- ◆ Urbanisme

**Commissions Intercommunales :**

- ◆ Parc Naturel Régional des Landes de Gascogne



**Francis BENTEJAC**  
*Retraité*  
Le Bourg

**Commission Communales :**

- ◆ Forêt
- ◆ Bâtiments
- ◆ Voirie
- ◆ Urbanisme



### Travaux réalisés :

- ◇ L'entreprise Spadetto qui avait été retenue par le conseil municipal a pu dès le confinement terminé, lancer les travaux de rénovation de la toiture de l'école et du préau.
- ◇ Parallèlement nous avons fait refaire certaines menuiseries (volets essentiellement) par Christophe REPASSAT et repeindre l'ensemble de celles-ci par l'entreprise LAOUE. Il s'agit des menuiseries de la mairie, de l'école et du logement situé au-dessus de celle-ci.
- ◇ Nous avons commandé l'ensemble du mobilier modulable pour la nouvelle salle du conseil qui pourra servir si nécessaire de salle de réunion ou de mariage. Également le mobilier qui sera mis à disposition du personnel communal dans la salle qui a été aménagée à cet effet (cuisine et salle d'eau).
- ◇ Dans le logement situé au-dessus de la mairie nous avons demandé à l'entreprise FOURCADE de changer la chaudière et la douche qui était défectueuse.

Nous avons encore beaucoup de travaux à venir mais dans les prochains mois nous allons lancer :

- L'aménagement de la salle d'archive dans la pièce mitoyenne à la salle du conseil.
- La réfection du bardage des garages du presbytère.
- La réfection totale de la toiture et du bardage sur le four à pain et parc à cochons situés à côté de l'école.

### Les futurs Travaux :

- La remise aux normes imposée par les services de l'état des 3 appartements locatifs du presbytère. Pour cela, nous lançons un appel d'offres auprès de 3 architectes afin qu'ils puissent établir un cahier des charges et un devis de leur prestation.

Nous vous communiquerons dans notre prochain numéro de notre journal l'avancée de ce projet.

- L'église : Le conseil municipal a retenu l'architecte des monuments historiques Mr POTTIER pour qu'il puisse faire, en plus de l'étude prioritaire de la réparation de la structure du porche d'entrée, une étude globale sur l'ensemble des travaux à réaliser nous permettant de demander une possibilité de subvention par l'état via la DRAC. La aussi, nous vous tiendrons au courant de l'évolution de ce projet dans notre prochain journal.

P. Monnier

## INFORMATIONS GÉNÉRALES



### Inscription au système d'alerte à la population par SMS

Nous vous rappelons qu'un système d'alerte par SMS a été mis en place sur la Commune depuis un an. Si vous souhaitez en bénéficier et être averti(e)s de dangers graves ou imminents (alerte météo, restriction temporaire de circulation ou de stationnement, coupure d'eau ou d'électricité, communication sur des événements exceptionnels...) et recevoir des informations importantes concernant la commune, n'oubliez pas de compléter le formulaire disponible en Mairie ou sur le site internet de la commune [www.escaudes.fr](http://www.escaudes.fr)



## LES RÈGLES D'URBANISME

Nous vous rappelons que tous les travaux ayant pour objet de modifier l'aspect extérieur d'une construction, d'en changer la destination, de créer de la surface de plancher, de modifier le volume du bâtiment, de percer ou d'agrandir une ouverture sont soumis à **l'obligation de déposer une demande d'autorisation en Mairie.**

Il est important de respecter cette réglementation, faute de quoi vous seriez en infraction avec le Code de l'urbanisme. Selon la nature des travaux envisagés, il peut s'agir d'une simple déclaration préalable, ou d'un permis de construire.

**Dans le périmètre de protection de l'église (soit dans une rayon de 500 m) les travaux suivants sont également soumis à l'avis de l'Architecte des Bâtiments de France :**

- peinture des menuiseries dans un ton différent de celui d'origine,
- changement de portes, volets, fenêtres, dans le cas d'un changement de teinte, de technologie (tel que passage de volets classiques aux volets roulants) ou de matériau (par exemple du bois au PVC),
- réfection de toiture avec des matériaux, gouttières ou descentes différentes de l'origine.





## Les déchets ménagers

Plusieurs témoignages nous ont alerté concernant des dépôts de sacs poubelles déposés dans les containers destinés aux habitants des quartiers d'Escaudes concernés.

Cependant, ce ne sont pas les escaudais(es) qui agissent de cette manière.

Il nous faut donc être vigilants,

Si des escaudais(es) agissent ainsi, la mairie rappelle au bon respect des règles de citoyenneté.

De plus les dépôts sauvages sont strictement interdits.

Tous les citoyens ont à disposition des lieux dédiés au tri sélectif. Pour les déchets non-recyclable, le ramassage des ordures ménagères se fait chaque lundi et la déchetterie est régulièrement ouverte.

Chacun doit faire cet effort !!!

L'ensemble du conseil municipal a pour objectif de diffuser

un message à but pédagogique dans le cadre des droits, des devoirs ainsi que des libertés consacrés à chaque citoyen.

Nous rappellerons toujours l'enjeu vital qu'est le traitement des déchets pour notre commune, notre pays, notre planète. Chaque citoyen peut contribuer à ce que notre terre, celle de nos ancêtres et de nos enfants souffre moins de l'activité humaine.

Toutefois, les articles R632-1 et 635-8 du code pénal reste un outil devant ce type d'incivilité que les pouvoirs publics peuvent utilisés.

L'ensemble de l'appareil communal reste à votre disposition pour tout échange, Portez vous-même ce sujet autour de vous.

L'erreur est humaine, mais l'acte réfléchi et délibéré est un fait grave.

F. Bertin

## Les nuisances sonores

**Bricolage - Jardinage**  
L'utilisation d'appareils ou d'outils susceptibles de porter atteinte à la tranquillité du voisinage est réglementée.

Leur utilisation est autorisée\* :

- ◆ les jours ouvrables de 8 h 30 à 12 heures et de 14 h 30 à 19 h 30 ;
- ◆ les samedis de 9 heures à 12 heures et de 15 heures à 19 heures ;
- ◆ les dimanches et jours fériés de



Le saviez-vous ?  
Il existe des colliers anti-aboiement



Votre plancher est aussi le plafond du voisin !  
Évitez les chaussures à semelle dure

C'est votre anniversaire... vous déménagez :  
Pensez à prévenir vos voisins



### Un bruit vous gêne ?

#### Quelle que soit son origine

Voisinage :

- > Jardinage
- > Bricolage
- > Instruments de musique
- > Appareils bruyants
- > Animaux domestiques
- > Comportements bruyants

Chantiers de travaux publics ou privés

Activités (sauf installations classées)  
(une mesure sonométrique est alors nécessaire)<sup>(1)</sup>

- > Commerce
- > Artisanat
- > Agriculture
- > Sport
- > Loisir
- > Lieu musical

(1) Réalisée à la demande du Maire par la DDASS ou le SCHS

Privilégiez dans tous les cas une démarche amiable

Le fauteur de bruit, en cas de sanction, risque une contravention de 3<sup>ème</sup> classe (jusqu'à 450€).

## SAPEUR— POMPIER VOLONTAIRE : POURQUOI PAS VOUS ?



Le centre d'incendie et de secours de Captieux est à la recherche de sapeurs-pompiers volontaires pour renforcer ses effectifs

Conditions d'engagement :

- ◆ Être âgé( e ) de 18 ans au moins
- ◆ Être apte médicalement
- ◆ Résider à moins de 10 mn du centre de secours
- ◆ Satisfaire aux tests de condition physique
- ◆ Jouir de ses droits civiques
- ◆ Être en position régulière au regard du service national

En Gironde près de 2400 sapeurs-pompiers volontaires vivent un engagement quotidien au service des autres et démontrent que la solidarité et le dévouement ne sont pas de vains mots.

**Faite comme Emmanuel L., habitant d'Escaudes, Adjudant-Chef de sapeur-pompier volontaire depuis 28 ans ! INTEGREZ LE CENTRE DE SECOURS DE CAPTIEUX.**

**Pour tout renseignement, contactez le Lieutenant Aurélien LEROUX, Chef de centre, au 05.56.65.11.35**



Depuis 2016, notre commune a obtenu le Label Village étoilé avec une étoile remise pendant la soirée d'animation du Jour de la Nuit à ESCAUDES organisé par le Parc Naturel Régional des Landes de Gascogne. La labellisation arrivée à échéance, nous avons renouvelé la demande pour conserver notre Label. Chaque année depuis 2016, l'éclairage public est éteint lors de la manifestation nationale du Jour de la Nuit. Cette année, compte tenu du contexte sanitaire, le Jour de la Nuit n'aura pas lieu, mais sera remplacé par La Nuit du Parc, le 10 Octobre à 19h30 ; elle est organisée par le Parc Naturel Régional des Landes de Gascogne. La soirée d'animation se déroulera sur la commune de CAZALIS avec pour thèmes : découverte de la biodiversité, des paysages nocturne, de l'astronomie et de l'imaginaire du conte.

**Inscriptions obligatoires** au 05.57.71.99.99.

Le conseil municipal, va lancer une démarche pour une extinction de l'éclairage public toute l'année ; ce qui permettrait peut être d'avoir une ou deux étoiles supplémentaires pour ce Label, faire des économies financière et aider le Parc Régional des Landes de Gascogne à obtenir le Label de Réserve Internationale de Ciel Etoilé (démarche déjà engagée depuis deux ans).

Cela aidera aussi pour faire venir des amateurs pour l'observation des étoiles et des clubs d'astronomie qui recherche un ciel sans pollution lumineuse ; ce qui serait le cas D'ESCAUDES.

**Aussi nous aimerions recueillir votre avis sur ce projet par une petite lettre déposée à la Mairie.**

*B. Daudet*

## ZOOM SUR LES ESCAUDAIS(ES)



### 4 L TROPHY

On dit souvent que les voyages forment la jeunesse.

Et c'est grâce à vous, nos sponsors, nos amis et la famille, que nous avons pu réaliser le plus beau des voyages. En effet, le 4l Trophy est le raid étudiant et humanitaire le plus important d'Europe. Plus de 4.000km de Biarritz à Marrakech, nous avons pu amener des fournitures scolaires et sportives aux enfants du désert.

Du 20 février au 1er mars nous avons ar-

penté 3 pays et des milliers de paysages aussi beaux les uns que les autres.

Avec Inès nous avons pu remarquer, tout au long du raid, que chacun est là pour aider les autres afin que personne ne soit laissé de côté. Effectivement, une 4l ensablée, bloquée ou même cassée quelqu'un sera toujours là pour vous aider. Tout comme nos sponsors ! Vous avez été là pour nous aider ! Un grand merci à vous !



*Léa Barberan*



### Fête NOUTIC'ZIK

Cette année le festival Noutic'Zik a eu lieu le week-end du 7 au 9 août. Durant ces trois jours, une quinzaine de groupes a défilé sur la scène devant plus de 200 spectateurs dans la bonne humeur et le respect des règles sanitaires. La programmation musicale, très hétéroclite, a satisfait un public diversifié, tout comme le cirque et le théâtre.

Malgré les conditions exceptionnelles, la 10e édition du festival s'est très bien déroulée. L'association est très heureuse d'avoir pu accueillir autant de personnes animées par la culture et de leur avoir apporté un bol d'air frais à travers ce bel événement..

*M. Berton Boitel*

## L'S-Caudais obtient le titre de « Maître Restaurateur »

Créé en 2007 à l'initiative du Ministère des PME, du Commerce et de l'Artisanat, le titre de Maître Restaurateur est le seul titre délivré par l'État pour la restauration Française. Ce label, inscrit dans la loi Consommation, s'appuie sur un cahier des charges qui mêle professionnalisme et qualifications du Chef, traçabilité, et saisonnalité des produits (30 critères à respecter : cuisine maison, produits bruts et de saison majoritairement frais, qualité du service et de l'accueil, qualité de la vaisselle, hygiène... )

Le titre compte aujourd'hui près de **3300** restaurateurs répartis sur la métropole et les départements d'Outre-mer, il récompense les établissements d'excellence, de l'auberge à la table gastronomique. Tous garantissent une cuisine au-

thentique.

Un audit a lieu dans l'établissement dès la demande effectuée. Il est basé sur les 3 aspects de la restauration : la cuisine, la salle, le service. Après validation le titre est accordé par le Préfet pour une durée de 4 ans renouvelables.



## Les œuvres d'art d'Yvan

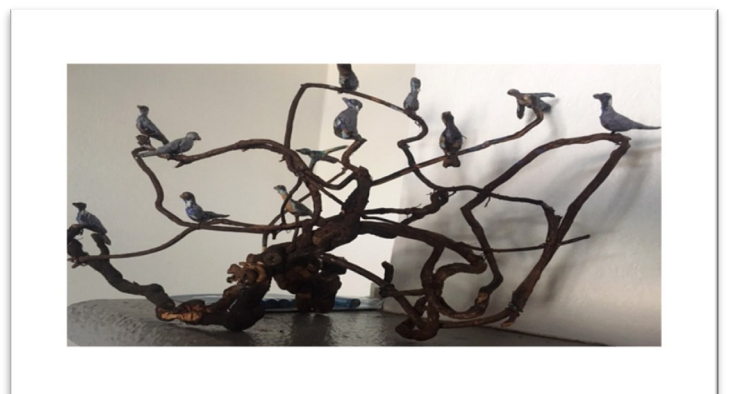
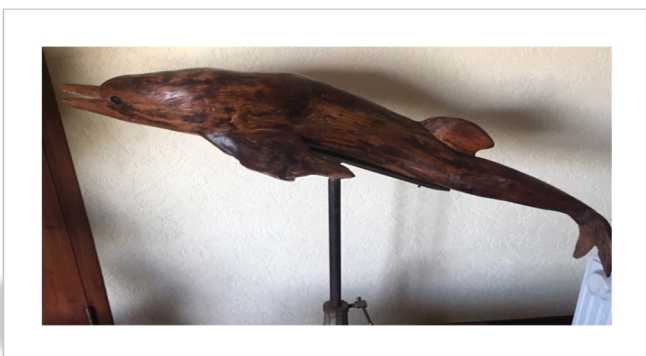
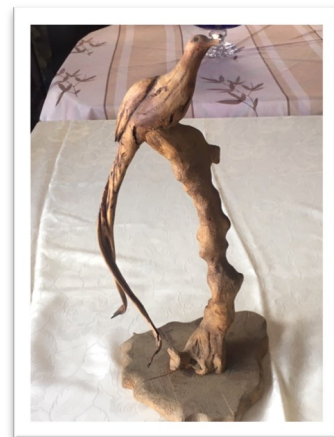
Yvan LABARCHEDE commença à travailler le bois en 1950 à CAPTIEUX en tant que charpentier. A partir de là, lui vient le goût de se saisir de ce matériau pour le sculpter.

Aujourd'hui et depuis 40 ans au moins il façonne des animaux dont le premier fut un dauphin suivi d'un cerf, de palombes et bien d'autres encore.

Il façonne également des statues ou des objets tels que le célèbre chevalet des menus de l'S-CAUDAIS.

Il a participé à de nombreuses expositions ou manifestations dans notre région et notamment :

- Conseil Général à Hostens.
- Centre LECLERC à Marmande.
- Foire à la cerise à Bernos Beaulac.
- Fête du patrimoine à Losse.
- Fête de la palombe à Bazas.
- Comice agricole de Captieux en 2019.



L'Association **Poulettes et compagnie** a pour but premier de sauver des poules de réforme.

En effet, les élevages de poules pondeuses, des batteries au bio, font des vides sanitaires tous les 18 mois.

Ils exploitent donc les poules de leurs 6 à leurs 18 mois, puis les envoient à l'abattoir, par milliers, et elles finissent leur carrière en croquettes pour chats et chiens.

Une poule pond environ 4 ans et peut vivre jusqu'à 10 ans. Elle est aussi un super allié zéro déchet !

Alors l'association rachète ces poules aux exploitants agricoles et les redistribue aux particuliers

pour 3 € sur différents sites en Gironde et dans les Landes majoritairement, mais dans d'autres départements proches.

Elle prend également en charge d'autres animaux dans le besoin, comme des coqs, des lapins, ou encore des chats et souhaite mettre en place des campagnes de stérilisation et d'identification de chats errants pour en faire des chats libres, en collaboration avec des mairies entre autre.

Pour les contacter deux possibilités : par e-mail : [pouletteetcompagnie.asso@gmail.com](mailto:pouletteetcompagnie.asso@gmail.com)

ou via Facebook [www.facebook.com/Poulettes-et-compagnie-association-109826170701337/](https://www.facebook.com/Poulettes-et-compagnie-association-109826170701337/)



## L'Association La Boussole

La Boussole est une association capsylvaine qui organise une distribution de produits frais à Captieux.

Leur objectif est doublement solidaire :

- pour soutenir les producteurs locaux
- et pour aider les habitants de Captieux et alentours à s'approvisionner en produits frais avec le minimum de déplacements.

Le principe est simple :

### Quand et Comment commander ?

☞ Les commandes sont ouvertes chaque semaine du jeudi 14 h au dimanche 22 h

💻 Vous passez commande en ligne, sur cagette.net : <http://app.cagette.net/group/2926>

### ☆ NOUVEAUTÉ ☆

Pour permettre à un plus grand nombre de personnes de commander, l'association met en place une PERMANENCE INFORMATIQUE pour aider les personnes qui en ont besoin à passer leur commande. Cette permanence aura lieu sur place, à **La Boussole**,

📅 chaque jeudi de 14h à 16h.

N'hésitez pas à aller les voir !

☞ Les DISTRIBUTIONS ont toujours lieu

📅 le mardi, de 17h et 19h

🏠 à l'association La boussole (74 route de Bazas - Captieux)

💳 Le règlement se fait sur place, en espèces ou en chèque.

😷 N'oubliez pas de vous munir de votre masque (à partir de 11 ans).



Après 9 mois d'absence, pour une petite remise en beauté, la cloche est enfin de retour !!!!

# INFOS PRATIQUES



## MAIRIE

Lundi : 9h00 à 12h00—13h30 à 17h30

Jeudi : 14h00 à 18h00

**Le secrétariat est fermé le jeudi matin au public.**

Tél. : 05 56 65 64 53



[www.escaudes.fr](http://www.escaudes.fr)

Mail : [contact@escaudes.fr](mailto:contact@escaudes.fr)



## RESTAURANT L'S'CAUDAIS

Vous accueille tous les jours de 9h00 à 15h00 et le soir et est fermé le mardi.

Pensez à réserver au 05 56 25 22 34.



## GÂTEAU COURGETTE ET CHOCOLAT PAR FREDERIC

### Ingrédients

- 20 g de cacao en poudre non sucré
- 30 g de maïzena ou de farine
- 40 g de stévia ou 80 g de sucre
- 200 g de chocolat à pâtisser (entre 50 et 70%)
- 200 g de courgette râpée
- 4 œufs
- Un peu d'extrait de vanille

Commencez par casser le chocolat en morceaux et faites-le fondre 2 x 1 minute au micro-ondes, lissez la préparation  
Epluchez la courgette et râpez-la finement, vous devez récupérer 200 g sans l'égoutter.

Séparez les blancs des jaunes d'œuf, et fouettez les jaunes avec la stévia et la vanille.

Ajoutez le cacao en poudre, mélangez, puis ajoutez un peu de courgette.

Ajoutez alors la maïzena et le chocolat fondu refroidit (gardez 3 cuillères à soupe de chocolat !), en mélangeant bien

Ajoutez le restant de courgette, mélangez.

Fouettez les blancs en neige bien ferme, et incorporez-les au mélange en soulevant bien la pâte pour garder les bulles d'air

Répartissez dans un moule et enfournez 30 minutes à 180°C

Mettez le restant de chocolat fondu sur le gâteau une fois celui-ci refroidit, et lissez. Vous pouvez saupoudrer de noix de coco ou de noisettes par exemple !

Petite astuce pour la dégustation associé avec un bon verre de bordeaux rouge.



## DÉCHETTERIE DE LERM et MUSSET

Ouvert le lundi – mercredi– vendredi et samedi de 9 h 00 à 16h00

Fermée les mardis et jeudis.

Pensez à vous munir de votre carte.

## DATES A RETENIR

20 Septembre

Journée du Patrimoine—  
Annulation Journée Hom-  
mage à Jacky CRAISSAC

29 Septembre

PROXI DECHETS  
à CAPTIEUX de 9 h à 16 h

30 Septembre

Conseil Municipal

Date limite de recensement  
à la Journée Défense et Ci-  
toyenneté pour les jeunes  
nés entre le 1er avril et le 30  
septembre.



## NAISSANCES

Nous sommes heureux de compter 4  
escaudais(es) de plus :

Noa et Lyly sont nés le 4/5/2020

Vianney est né le 31/05/2020

Oihan est né le 26/07/2020

*Félicitations aux parents !*

Mais cale annade, aquère annade 2020 !!!!!

Dempuy lou mès dé Martz, pas dé heste, pas dé poutouns, és bien  
d'écile a bioue tout aco mais lou mèy impourtan damore  
d'aoué la santat !!!!!

Hurousemén qué lous céps é lés paloumes ban lèou arriba.

Bèlèou qué l'annade qué bèn sra millou é qué pouyram mindia  
la poule bourride.

Pourtatz bous bien é hetz chaou a bous.

*La Isabelle per Brigalhas de Pin*